

REPUBLIQUE DU BENIN



Projets :

Concertation entre Acteurs de la Société civile et les Communes en Appui au Développement du secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (CASCADE)

&

Multi Year Programme – Phase 3 (MYP III)

Termes de Référence

**MISSION PORTANT DOCUMENTATION DES PRATIQUES ET
DES PROBLEMATIQUES DE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU MONO**

Novembre 2015

Sigle et abréviation

CASCADE	: Concertation entre Acteurs de la Société civile et les Communes en Appui au Développement du secteur de l'Eau, de l'hygiène et de l'assainissement
CLE	: Comité Local de l'Eau
CTE	: Commission Technique des Experts
CV	: Curriculum Vitae
DGD	: Direction Générale de la Coopération Belge au Développement
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
HT	: Hors Taxe
INE	: Institut National de l'Eau
ME	: Ministère de l'Eau
MYP III	: Programme Pluriannuel, 3 ^{ème} phase
PNE	: Partenariat National de l'Eau
SIG	: Système d'Information Géographique
SNIEau	: Système d'Information sur l'Eau
TdR	: Termes de Référence
UAC	: Université d'Abomey-Calavi

1. Contexte et justification

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est l'approche adoptée au Bénin pour traiter de façon durable les problèmes liés à l'eau.

Le Partenariat National de l'Eau (PNE) du Bénin, plate-forme neutre des acteurs du secteur de l'eau au Bénin, créé en 2001, s'investit depuis plus d'une décennie dans la promotion de la compréhension et la mise en œuvre des principes de la GIRE au Bénin, dans la sous-région et dans le monde. Il contribue à lutter contre la pauvreté et pour le développement durable en œuvrant pour que la GIRE soit une préoccupation librement partagée par tous les béninois et qu'ils en respectent les principes directeurs dans toutes leurs activités touchant aux ressources en eau.

Aussi depuis 2001, Protos, conformément à sa vision de faire de l'eau le levier de développement, a inscrit dans sa stratégie d'intervention, la GIRE, suite au congrès international tenu avec ses partenaires en 2003 à Anvers en Belgique. De même en 2007, Protos a confirmé la GIRE comme une approche prioritaire d'intervention au Bénin. En 2013, il a adopté l'approche recherche-action et échange et diffusion des connaissances comme des principes phares pour insuffler une dynamique nouvelle en proposant des solutions aux problématiques dans le domaine de l'eau aux niveaux local, national et international.

En conséquence, le PNE-Bénin et Protos, établis en partenariat, développent des alliances stratégiques avec les Communes du Bénin pour les accompagner dans les rôles confiés à elles par les textes de loi. Il s'agit de

- la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant sur l'organisation des communes dispose en son article 82 que « *la commune concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie* ». et en son article 94 que « *la commune à la charge de la création, de l'entretien de plantations, des espaces verts et de tout aménagement public visant à l'amélioration du cadre de vie. Elle veille à la protection des ressources naturelles, notamment des forêts, des sols, de la faune, des ressources hydrauliques, des nappes phréatiques et contribue à leur meilleure utilisation* ».
- la loi 44-2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin dispose en son article 29 que « *Dans le cadre de la gestion de l'eau, l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées assurent, à tous les niveaux, la mise en place des structures appropriées et la participation des acteurs concernés. Des décrets pris en conseil des ministres déterminent, en tant que de besoin, lesdites structures en fixant leurs compositions, leurs attributions et leur mode de fonctionnement* ».

L'opérationnalisation de ces dispositions légales pour le secteur de l'eau est soutenue par le cadre institutionnel de la GIRE et le Système d'Information sur l'Eau (SNIEau). Ce sont des outils d'aide à la gestion intégrée des ressources en eau qui mettent en relation l'état central et ses services déconcentrés avec les Communes et les usagers organisés en société civile, et imposent, dans une gestion par bassin, le respect des principes de la GIRE dans l'exploitation des ressources en eau.

Au niveau local, les Communes s'emploient à s'approprier ces outils et alimenter la base de données sur l'eau afin de mieux organiser la gestion de leur patrimoine eau. Le PNE-Bénin et Protos, y contribuent à travers la production et la remontée des informations de la base. Nous en voudrions pour preuve, la réalisation de l'état des lieux sommaire des ressources en eau des Communes de Athiémé, Dogbo et Lokossa suivi de l'expérimentation d'un dispositif de remontée des informations liées à la gestion des ouvrages simples de ces mêmes Communes. La formation récente en Belgique d'un nombre d'acteurs locaux sur la problématique de la gestion de l'eau, la GIRE, l'intercommunalité et les outils SIG en est également une preuve. Ces initiatives soutenues par les projets CASCADE et MYP (2^{ème} et 3^{ème} phase) sur financement de la DGD, de l'Union Européenne, du Port d'Anvers, de VVSG et de Protos ont permis d'aguerrir les Communes sur des outils et techniques pratiques de gestion dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

La réalisation de la présente étude initiale, intitulée « documentation des pratiques de gestion durable des ressources en eau puis des problématiques qui y sont liées dans le bassin du Mono », devra mettre à la disposition des différents acteurs de la portion béninoise, les informations actualisées sur l'état des ressources en eau dans les 6 Communes d'intervention des projets. L'étude devra également enseigner sur les stratégies/mesures à développer pour inverser les tendances liées à la dégradation des eaux et des autres ressources naturelles y associées afin d'assurer un environnement sain et un bien-être aux Communautés à la base. Les données cartographiques qui en résulteront permettront aux communes d'actualiser elles-mêmes les informations sur leur patrimoine eau et d'avoir continuellement une vue globale sur les problématiques de chaque Commune et sur leur ensemble afin d'enrichir les possibilités du développement de l'intercommunalité dans le Bassin du Mono.

Les présents TdR sont donc élaborés en vue de la sélection d'une équipe de consultants chargée de conduire cette mission d'étude.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission est d'actualiser l'état des lieux de la gestion et de l'exploitation des ressources en eau de surface et souterraine (forages artésiens) et d'étudier les formes d'organisation ses populations à la base pour l'adoption effective de la GIRE.

De façon spécifique, il s'agira de :

- faire l'inventaire des systèmes d'utilisation des ressources en eau et des différents acteurs y impliqués dans la zone d'intervention ;
- décrire les fonctions spécifiques qu'ont les ressources en eau de surface et souterraines (forages artésiens) et les tendances observables sur ces fonctions ainsi que l'impact de ces tendances sur la disponibilité de ces ressources et les objectifs finaux des acteurs ;
- cartographier avec un outil SIG les ressources en eau de surface et souterraine (forages artésiens) et analyser les problèmes environnementaux et socio-économiques liés à la gestion et l'exploitation des ressources en eau ainsi qu'aux écosystèmes associés ;
- rechercher les opportunités et conditions locales actuelles (forces et potentialités au plan administratif, socio-organisationnel, ethnique, culturel, économique et financière,

environnemental, des infrastructures et équipements communautaires de base) favorables à valoriser, ainsi que les menaces et conditions locales défavorables (faiblesses et contraintes) à juguler pour l'installation effective des Comités Locaux de l'Eau (CLE) opérationnels accomplissant convenablement leur mission pour la concrétisation de la GIRE au niveau local ;

- proposer des actions concrètes à promouvoir dans les Communes d'intervention qui concordent avec la vision des Communes pour traiter durablement les problèmes identifiés ;
- répertorier et dresser une typologie par commune des pratiques liées à la gestion et l'exploitation de l'eau, sous l'angle des principes de la GIRE, en liaison avec les projets MYPIII et CASCADE et les valeurs endogènes ;
- étudier les possibilités et les champs de duplication, d'extension et de généralisation des pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin » en rapport avec des données techniques, culturelles et socioéconomiques des Communes d'intervention ;
- élaborer des outils de communication pour une meilleure information et sensibilisation des acteurs des Communes du bassin du Mono au Bénin sur les problèmes répertoriés, les pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin », qui seront édités et disséminés aux niveaux local et national dans le cadre de la mise en œuvre des M.

3. Résultats de la mission

Les résultats attendus de la mission se présentent comme suit :

- l'inventaire des systèmes d'utilisation des ressources en eau et des différents acteurs y impliqués dans les communes d'intervention est disponible ;
- les fonctions spécifiques qu'ont les ressources en eau dans les communes d'intervention et les tendances observables sur ces fonctions ainsi que l'impact de ces tendances sur la disponibilité de ces ressources et les objectifs finaux des acteurs sont décrites ;
- les problèmes environnementaux et socio-économiques liés à la gestion et l'exploitation des ressources en eau ainsi qu'aux écosystèmes associés dans les communes d'intervention sont cartographiés et documentés ;
- les opportunités et conditions locales actuelles (forces et potentialités au plan administratif, socio-organisationnel, ethnique, culturel, économique et financière, environnemental, des infrastructures et équipements communautaires de base) favorables à valoriser, ainsi que les menaces et conditions locales défavorables (faiblesses et contraintes) à juguler pour l'installation effective des CLE opérationnels accomplissant convenablement leur mission pour une réalité de GIRE au niveau local ont été recherchés ;

- des actions concrètes à promouvoir dans les communes d'intervention et concordant avec la vision de chacune de ces Communes, pour traiter durablement les problèmes identifiés sont proposées ;
- les pratiques liées à la gestion et l'exploitation de l'eau, sous l'angle des principes de la GIRE, en liaison avec les projets, les projets MYP III et CASCADE, et les valeurs endogènes ont été répertoriées par typologie et par commune ;
- les possibilités et des champs de duplication, d'extension et de généralisation des pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin » en rapport avec des données techniques, culturelles et socioéconomiques des communes d'intervention ont été analysés ;
- les outils de communication pour une meilleure information et sensibilisation des acteurs des communes d'intervention, sur les problèmes cartographiés, les pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin », qui seront édités et disséminés aux niveaux local et national dans le cadre de la mise en œuvre des projets, ont été élaborés. Les supports ciblés sont : i) les fiches techniques pour les différentes actions de sensibilisation ; ii) les dépliants, les brochures ou autres supports de communication jugés pertinents et validés par les acteurs des communes d'intervention, la Coordination Nationale du PNE-Bénin et Protos.

4. Zone concernée par la mission

La mission se déroulera dans les six communes d'intervention des projets MYP III et CASCADE. Il s'agit des communes d'Athiémé, Bopa, Dogbo, Lalo, Lokossa et Toviklin.

5. Mandat de l'équipe de Consultants

Le mandat du consultant consiste à concevoir et mener les travaux devant conduire à l'obtention des résultats attendus.

L'équipe de consultants travaillera en étroite collaboration avec la Coordination Nationale du PNE-Bénin, Protos et les acteurs des 6 communes d'intervention des projets. Pour conduire à terme la prestation projetée elle devra :

- se rapprocher du PNE-Bénin et de Protos pour s'informer des orientations stratégiques pour la conduite de la mission ;
- consulter les bureaux d'étude ayant réalisé les études de faisabilité et le contrôle des travaux d'aménagements, de réhabilitation et d'extension des systèmes d'eau alimentés par les forages artésiens dans les Communes d'Athiémé, de Bopa, de Dogbo, de Lokossa et de Lalo dans les départements du Mono et du Couffo ;
- consulter les services techniques déconcentrés et nationaux chargés de la production de données sur les ressources en eau et procéder à une revue documentaire pour mieux apprécier l'évolution de la ressource et la situation de la gestion et de l'exploitation de l'eau dans les Communes d'intervention ;

- consulter des bases de données ou autres outils dont disposent les structures nationales, les structures déconcentrées et les communes par rapport à la situation des ressources en eau du bassin du Mono ;
- s'entretenir avec les comités de gestion des sites GIRE et autres acteurs de la société civile sur les défis à relever dans la gestion de cette ressource, les services déconcentrés et les services communaux ainsi que les usagers des Communes d'intervention.

6. Produits attendus

L'équipe de consultants doit produire et soumettre aux acteurs des Communes de la zone d'intervention, à la Coordination Nationale du PNE-Bénin et à Protos les documents ci-après :

- une carte synthèse (Carte A0 imprimé sur bâche) à l'échelle de la portion béninoise du bassin du Mono, montrant les ouvrages d'eau, les bonnes pratiques de gestion et les problèmes environnementaux et les menaces/risques qui pèsent sur les eaux de surface et les eaux souterraines (forages artésiens) du bassin (ressortir sur cette carte les bassins versants élémentaires) ;
- une carte synthèse (Carte A0 imprimé sur bâche) à l'échelle de la portion béninoise du bassin du Mono des bonnes pratiques de gestion, des problèmes d'ordre socio-économique qui entravent la gestion durable des ressources en eau du bassin et mettant en exergue les sites potentiels de démonstration de la gestion concertée de l'eau (ressortir sur cette carte les bassins versants élémentaires) ;
- des fiches techniques pour les différentes actions de communication ;
- des supports de communication (Posters, dépliants et brochures en langue française) ;
- un rapport provisoire, à valider au cours d'un atelier à mi-parcours de la mission, détaillé sur :
 - l'inventaire des systèmes d'utilisation des ressources en eau et des différents acteurs y impliqués dans les Communes d'intervention ;
 - la description des fonctions spécifiques qu'ont les ressources en eau dans ces communes et les tendances observables sur ces fonctions ainsi que l'impact de ces tendances sur le bassin et les objectifs finaux des acteurs ;
 - les opportunités et conditions locales actuelles (forces et potentialités au plan administratif, socio-organisationnel, ethnique, culturel, économique et financière, environnemental, des infrastructures et équipements communautaires de base) favorables à valoriser, ainsi que les menaces et conditions locales défavorables (faiblesses et contraintes) à juguler pour l'installation effective des CLE opérationnels accomplissant convenablement leur mission pour une implémentation de la GIRE au niveau local ;
 - la proposition des actions concrètes à promouvoir dans ces communes qui concordent avec la vision des Communes pour traiter durablement les problèmes identifiés ;

- le répertoire et la typologie par commune des pratiques liées à la gestion et l'exploitation de l'eau, sous l'angle des principes de la GIRE, en liaison avec les projets, les programmes, et les valeurs endogènes ;
- l'analyse des possibilités et des champs de duplication, d'extension et de généralisation des pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin » en rapport avec des données techniques, culturelles et socioéconomiques de ces Communes ;
- les propositions d'outils de communication pour une meilleure information et sensibilisation des acteurs, sur les problèmes cartographiés, les pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin », qui seront édités et disséminés aux niveaux local et national dans le cadre de la mise en œuvre MYP III et CASCADE.
- un rapport définitif à valider à un atelier avant la fin de la mission.

Les produits de l'étude seront remis chaque fois (cartes, rapport provisoire et rapport définitif) sur support papier en trois (03) exemplaires et sous forme de fichier électronique sur clé USB. Toutes les données acquises restent la propriété du commanditaire et doivent être remises à la fin de l'étude en format électronique (.docx, .xlsx, .pptx, .pdf, .shp). Les données cartographiques doivent être fournies en format shapefile (.shp).

7. Equipe des consultants

Le présent appel d'offres est lancé en vue de recruter une équipe de consultants individuels. L'équipe de consultants qui assurera la conduite de l'étude. L'équipe de consultants sera composée d'un agroéconomiste chef de mission, d'un chargé de communication et d'un cartographe. Ils doivent avoir une bonne connaissance du secteur de l'eau et de l'assainissement et être expérimentés dans le domaine de l'environnement. Au vu de l'importance de l'étude, un comité de suivi sera mis en place pour l'assurance qualité des outils et des produits de la mission. Le Comité sera composé de 6 membres (1 représentant de Protos, 2 représentants de la Coordination Nationale du PNE-Bénin, 1 représentant de la CTE/PNE-Bénin, 1 représentant de la DGRE/ME et 1 personne ressource (INE, UAC)). Le profil des consultants se présente comme suit :

- un chef de mission, bac+5 agroéconomiste spécialiste en gestion des ressources naturelles, ayant une bonne connaissance de la gestion intégrée des ressources en eau et disposant d'au moins 10 ans d'expériences avérées.
- un spécialiste en communication de formation bac+5 en journalisme, communication ou vulgarisation rurale pour le développement des outils de communication pour une meilleure information et sensibilisation des acteurs, sur les problèmes cartographiés, les pratiques identifiées et jugées proches de « pratique de gestion durable des ressources en eau pour la portion béninoise du bassin », qui seront édités et disséminés aux niveaux local et national dans le cadre de la mise en œuvre de CASCADE et MYP III. Il doit disposer d'une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la gestion des ressources naturelles et doit avoir réalisé 2 missions similaires.

- un cartographe, bac+4 disposant d'au moins 5 ans d'expériences prouvés par attestations et maîtrisant des logiciels SIG (MapInfo ou QGIS). Le cartographe devra justifier au moins deux missions similaires.

8. Durée de la consultation

La consultation est prévue pour durer deux (02) mois étalés sur une période calendaire de soixante (60) jours soit du 1 Décembre 2015 au 31 Janvier 2016. Le dépôt du rapport définitif de la mission est fixé au 31 janvier 2016.

9. Modalités de soumission

Les offres, rédigées en langue française, comporteront entre autres les pièces suivantes :

Pour l'offre technique

- 1) les observations sur les termes de référence ;
- 2) la méthodologie proposée assortie d'outils spécifiques ou appropriés pour collecter les informations, les traiter et aboutir à des conclusions valides au plan scientifique, social et économique (obligatoire) ;
- 3) le détail des activités ;
- 4) un planning et les échéances pour la réalisation des différentes activités (obligatoire);
- 5) la description du profil de l'équipe ainsi que les rôles et CV des membres (obligatoire) ;
- 6) la confirmation que ces experts sont actuellement libres de tout engagement (attestation de disponibilité) (obligatoire) ;
- 7) une liste des missions similaires réalisées avec références (obligatoire).

NB : tous les éléments sont obligatoires et l'absence d'une d'entre eux entraîne le rejet systématique du dossier.

Pour l'offre financière

- la lettre de soumission datée, signée et indiquant le montant de l'offre ;
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts ;
- le devis estimatif en HT daté et signé.

Les offres financière et technique, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « offre technique » et « offre financière ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et les mentions :

« à n'ouvrir qu'en séance » et « MISSION PORTANT DOCUMENTATION DES PRATIQUES ET PROBLEMATIQUES DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU MONO ».

Les offres doivent être déposées/envoyées en trois (3) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard le Lundi 30 novembre 2015 à 12 heures, heure locale, à la Coordination Nationale du PNE-Bénin sis à Placodji dans l'enceinte de la Direction Départementale de la Santé (DDS) Atlantique-Littoral. Tél. (229) 66 11 80 31 / 66 11 80 26
E-mail : contact@gwppnebenin.org

10. Dispositions diverses

Le commanditaire à savoir le PNE-Bénin se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

L'équipe de consultants retenue s'engage à ne pas offrir à des tiers, et/ou à ne pas solliciter, accepter ou se faire promettre pour lui ou pour autrui directement ou indirectement, des dons ou autres avantages considérés ou pouvant être considérés comme une pratique illégale ou de corruption.

11. Cadre du bordereau des prix unitaires (en FCFA – HT)

“MISSION PORTANT DOCUMENTATION DES PRATIQUES ET PROBLEMATIQUES DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU MONO”

N° PRIX	DESIGNATION	UNIT E	PRIX UNITAIRE en chiffre	PRIX UNITAIRE en lettre
1	Honoraires			
1.1	Prestations du chef de mission	H-J		
1.2	Prestations du cartographe	H-J		
1.3	Prestation du Communicateur	H-J		
2	Per diem			
2.1	Chef de mission	Unités		
2.2	Cartographe	Unités		
3	Frais de déplacement du consultant			
3.1	Frais de fonctionnement du matériel roulant pour le chef de mission	Jours		
4	Cartes			
4.1	1 Carte de synthèse à l'échelle du bassin, montrant les problèmes environnementaux et les menaces/risques sur les ressources en eau, en trois (03) exemplaires (Carte A0)	Unité		
4.2	1 Carte de synthèse à l'échelle du bassin, montrant les problèmes socio-économiques liés aux ressources en eau, en trois (03) exemplaires (Carte A0)	Unité		
4.4	Dépliants, brochures et posters	Unité		
5	Rapports			
5.1	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	Unité		
5.2	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	Unité		

Fait à, le.....2015

Le soumissionnaire
(Nom, prénoms, signature et cachet)

12. Cadre du devis estimatif (en FCFA HT)

“MISSION PORTANT DOCUMENTATION DES PRATIQUES ET PROBLEMATIQUES DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU DU BASSIN DU MONO”

N°	DESIGNATION	UNITE	QUAN TITE	PRIX UNITAIR E en chiffre	PRIX TOTAL
1	Honoraires	H/J			
1.1	Revue documentaire	H/J			
1.2	Collecte de données primaires dans les institutions et sur le terrain	H/J			
1.3	Traitement et analyse des données	H/J			
1.4	Rédaction des rapports provisoires et définitifs	H/J			
1.5	Etablissement des cartes des problèmes-risques et conflits	H/J			
1.6	Ateliers de validation et de restitution des résultats de l'étude	H/J			
	<i>Sous-total 1</i>				
2	Per diem	H/J			
2.1	Consultants	H/J			
	<i>Sous-total 2</i>				
3	Cartes				
3.1	1 Carte de synthèse à l'échelle du bassin, montrant les problèmes environnementaux et les menaces/risques sur les ressources en eau, en trois (03) exemplaires (Carte A0)	Unité			
3.2	1 Carte de synthèse à l'échelle du bassin, montrant les problèmes socio-économiques liés aux ressources en eau, en trois (03) exemplaires (Carte A0)	Unité			
3.3	Dépliants, brochures et posters	Unité			
	<i>Sous-total 3</i>				
4	Frais de déplacement	J			
4.1	Frais de fonctionnement du matériel roulant pour le chef de mission	J			
	<i>Sous-total 4</i>				
5	Rapports	H/J			
5.1	Rapport provisoire en trois (03) exemplaires	H/J			
5.2	Rapport définitif en trois (03) exemplaires	H/J			
	<i>Sous-total 5</i>				
	TOTAL (HT) 1 + 2 + 3 + 4 + 5				

Fait à, le.....2015

Le soumissionnaire
(Nom, prénoms, signature et cachet)